

porté mal la réduction aux proportions de la statuette, objet d'intérieur, résultat, comme le « tableau », de la désuète conception qui accapare égoïstement l'œuvre d'art au profit du seul mortel assez riche pour se l'offrir et pour l'enlever jalousement à l'admiration de ses contemporains... Le *Grison* ferait un assez fâcheux sujet de pendule, et l'on se représente mal le *Cheval à l'abreuvoir* parmi les bibelots d'une étagère.

On voit que Meunier a réagi dans tous les sens contre les préjugés esthétiques de son époque. Il ne s'ensuit pas qu'il faille « faire du Meunier » pour tirer profit des enseignements de son génie. Si l'artiste possède une âme éprise de fraternité sociale, qu'il s'inspire d'un tel exemple sans abdiquer son indépendance. Qu'il suive avant tout son tempérament. S'il veut que son œuvre parle à l'ouvrier, il n'est d'ailleurs pas nécessaire qu'elle lui parle *de* l'ouvrier : l'essentiel, c'est qu'il la rende accessible à tous par la généralité de la forme. Pour le surplus, qu'il essaie de prouver du talent, le plus de talent possible : ce sera la meilleure façon de ressembler à Meunier...

Qu'il ait, comme lui, la vaillance et la foi, et comme lui le sens de l'observation fraternelle. Qu'il réalise comme lui, de la beauté sans autre préoccupation, quel que soit le domaine vers lequel il se sent orienté. Qu'il se garde surtout du souci banalement humanitaire. S'il veut être utile à la foule ignorante, il possède un moyen de lui prodiguer mille bienfaits : c'est de se faire comprendre d'elle. En lui rendant intelligible la beauté qu'il imagine, il s'acquittera de sa dette sociale. Il contribuera à amplifier le champ de la pensée, il éveillera des esprits qui ne demandent qu'à contempler la lumière, il abattra les frontières de cette région merveilleuse qui doit être ouverte à tous et n'être plus considérée comme le parc plein d'enchantements réservé aux promenades d'une aristocratie d'initiés.

ment. Mon Département, en commandant à l'artiste l'exécution des reliefs et des statues, jugera utile de réserver la possibilité d'installer ces œuvres dans une salle spéciale du futur palais du *Mont des Arts*, où leur réunion, en un cadre approprié, dans une lumière convenable, aurait donné à la pensée de l'artiste toute sa valeur.

» A l'occasion de l'Exposition rétrospective de l'Art Belge, un nouvel essai de présentation fut tenté à l'intervention de mon Département et avec sa participation financière. Cet essai a été favorablement accueilli, et la mise en œuvre par M. l'architecte Acker d'un *avant-projet esquissé par C. Meunier lui-même* fut l'objet d'éloges unanimes.

» Cette expérience pourra être le point de départ de recherches nouvelles en vue du meilleur emplacement possible à donner au monument, soit au *Mont des Arts*, soit ailleurs, après achèvement des pièces constitutives, lequel doit prendre encore un temps notable. J'ai cru correspondre aux vœux du public et contribuer à la gloire de l'artiste en faisant placer, provisoirement, les parties déjà terminées sous les yeux des visiteurs du Musée, quitte à leur donner plus tard toute autre destination jugée préférable. »

Et si son destin veut qu'il s'inspire, comme Meunier, du spectacle du travail, puisse-t-il connaître alors, devant ses modèles, un peu de cette émotion de solidarité dont nous savons que le maître du *Marteleur* vibrait de façon si poignante; c'est cette émotion-là qui est l'essence supérieure du sentiment démocratique. L'artiste qui la



HIERCHEUSES.

ressent doit essayer, selon ses forces originales, de la faire partager, en la sublimisant. Sans s'en douter : innocemment, comme Meunier, il fera alors acte de haute, virile et généreuse propagande. Son œuvre alors, si elle est fortement expressive, sera de celles qui, sans porter d'étiquette, aident à rendre l'humanité meilleure, parce que, comme l'œuvre de Meunier, elle pourra réaliser, dans l'exaltation d'une admiration gravement attendrie et noblement émerveillée, la communion des hommes de bonne volonté.

CHARLES DELCHEVALERIE.



Les Sortilèges et Maléfices

dans la tradition populaire wallonne actuelle

III.

Thérapeutique

Lorsqu'un enfant, une grande personne, un animal domestique est atteint d'un mal étrange et qui résiste aux médications usuelles, lorsqu'une affection contagieuse s'abat sur la famille ou dans les étables, on croit généralement à l'action d'une sorcière. C'est surtout lorsqu'il s'agit de maladies mentales, de maladies de langueur ou de consommation, particulièrement chez les enfants, que la théorie populaire entre en vigueur dans toute sa force.

Alors, il s'agit de réagir.

Contre la sorcière, si l'on en a la possibilité, on emploie sans hésitation la force brutale. C'est le cas le plus simple.

Si l'on ne connaît pas l'auteur du maléfice, on recourt à certains procédés magiques pour le forcer à se présenter, on requiert l'aide d'un sorcier devin ou défaiseur de sorts, ou enfin l'on recourt à l'action du prêtre exorciseur.

La thérapeutique générale⁽¹⁾ du sortilège présente donc diverses formes. Elle s'exerce par des violences matérielles, directes ou indirectes, ou par des sévices moraux.

Mais elle est toujours basée sur l'emploi de la force. C'est par la force qu'on oblige la sorcière à « défaire ce qu'elle a fait ». C'est parce qu'il est plus fort qu'elle que le sorcier parvient à détourner le sort qu'elle a lancé. L'exorcisme, enfin, sous toutes ses formes, est un acte d'autorité et de contrainte, qui oppose une force supérieure à celle du Diable ou de son délégué.

(1) La thérapeutique spéciale des diverses espèces de maléfices a été relatée avec la Nosologie, ci-dessus tome XIV (1906).

o o o

Le but des **sévices matériels** que l'on exerce contre les sorcières est de les contraindre à défaire le sort, ou, le cas échéant, à venir en personne reprendre le maléfice.

Voici quelques traditions populaires :

De Malmédy : Lorsqu'une maladie contagieuse se déclare dans une étable, c'est assez souvent une sorcière qui en est la cause. Il arrive alors qu'on cherche à la chasser en tirant des coups de fusil dans les tas de litières et de bois, où elle s'est peut-être réfugiée⁽¹⁾.

De Loncée : Dans une famille d'ouvriers résidant dans une commune limitrophe de Loncée, les enfants mouraient à l'âge de dix ou douze ans. Un jour, le père alla consulter une vieille femme maligne [c'est à dire experte] à Loncée. Elle lui dit : « Il y a un maléfice métamorphosé en pie, qui jette le sort sur vos enfants. Essayez de la tuer, et ils ne mourront plus. » On tua une pie, et les derniers enfants vivent encore actuellement.⁽²⁾

Un voisin du conteur avait une vache malade. Une vieille lui déclara qu'il y avait un sortilège, et qu'il fallait battre les haies de son jardin pour faire fuir les sorcières. Notre interlocuteur nous assura avoir été témoin de la bastonnade. La vache guérit. La bonne femme, qui savait qu'elle était malade d'inanition, avait eu soin de lui prescrire une plus forte nourriture.⁽³⁾

Deux conseils : Si vous voulez tirer sur une sorcière, métamorphosée ou non, ayez soin de mordre les plombs ou la balle dont vous chargez votre arme ; si vous omettiez de prendre cette précaution, les plombs feraient ricochet et vous atteindraient vous-même. (Laroche, Durbuy.) — C'est le bois de houx, *li boès d'hu*, qui est le meilleur pour frapper les sorcières : elles sentent mieux les coups de ce bois-là que de n'importe quel autre. (Polleur.)

L'emploi de la force brutale n'est pas seulement dicté par un sentiment de vengeance. Il a pour but essentiel, nous l'avons dit, de dompter l'auteur du maléfice et de l'obliger à retirer le sortilège.

Les représailles que l'on exerce contre les sorcières, et dont nous avons donné déjà tout une série d'exemples⁽⁴⁾, étaient et sont encore très fréquents.

Voici encore quelques exemples :

Un conteur dit : Une maison de Flawinne était hantée. On y entendait chaque nuit, de dix à une heure, des bruits effrayants partant du grenier. L'homme demanda au curé Pirot de venir « rebénir » les pièces de son habitation. Le curé vint et, comme à l'ordinaire, des voisins aussi. A l'heure dite, le vacarme commença avec des cris et hurlements. Le curé déposa son

(1) *Méusine*, IV, 354.

(2) DE RAADT, 354.

(3) DE RAADT, *les Sobriquets des communes belges* (Bruxelles, 1904), p. 384.

(4) Ci-dessus tome VI (1898), p. 62-64.

bréviaire où il lisait, et releva les manches de sa chemise. C'était un homme d'une quarantaine d'années, fort comme un cheval. Il a recommandé aux assistants de ne pas bouger, il a tiré ses souliers et il est monté au grenier, sans bruit. L'instant d'après, on a entendu une bataille. On criait : « Pardon ! pardon ! — Ah ! c'est toi, vaurien ! dit la voix du curé. Tiens ! tiens ! ça l'apprendra à venir troubler les braves gens ! » Et les coups de pleuvoir !... « Va-t-en maintenant ; mais si jamais j'entends encore parler de toi, tu passeras par mes mains, et d'une autre façon ! » Après ces paroles on n'entendit plus rien. Le curé descendit tout en nage ; il demanda une chemise de rechange, il remit sa soutane et ses souliers, il reprit son bréviaire ; avant de sortir, il a dit : « Bonsoir, mes enfants, allez vous couchez tranquillement, vous n'entendrez jamais plus rien dans votre maison. Il y en a un qui a reçu une leçon ; je suis sûr qu'elle lui profitera pour ici et pour ailleurs. » (1)

A Mont-sur-Marchiennes vivait un homme possesseur d'une chèvre fort belle. Un jour il tomba malade, gravement malade, si bien qu'on craignait pour sa vie. Sa grand-mère, qui était sorcière, arrive un soir, tenant un couteau dans la main gauche. « Mon garçon donne-moi ta chèvre, dit-elle. — Pourquoi faire ? — Pour avoir sa peau. — Ma chèvre est en bonne santé, il ne faut pas la tuer. — Qu'on aille la voir, elle est éreuvée. » On se rendit précipitamment à l'étable où, en effet, la bête gisait sur sa litière. L'homme se rétablit et les commères dirent que si la chèvre était restée en vie, le patient aurait infailliblement dû mourir. C'est sur la bête que le sort était retombé, car dans ces sortes de maladies, pour qu'il y ait guérison, il doit toujours être rejeté sur un être quelconque, un animal domestique ou encore sur l'auteur du maléfice. (2)

Le fait suivant date de 1892. — Il y a dans ce pays (région de Godarville) une sorcière célèbre qu'on vient consulter de tous les coins du pays. Ces jours derniers, une dame de Manage demandait l'assistance de la spirite qui lui déclara que tous les maux qui l'accablaient lui venaient de la première femme qu'elle rencontrerait. La première personne que la cliente aperçut fut une marchande de casseroles de Gosselies qui se trouvait dans le compartiment de son train de retour. Aussitôt elle s'élança sur la paissible voyageuse et lui applique à la face une bordée de coups. L'autre qui n'est pas tendre et qui sait jouer du biceps, rendit avec usure les gifles qu'elle avait reçues et, se servant de ses casseroles comme massues et comme boucliers, engagea une lutte homérique dont furent surtout victimes les vitres du wagon et la figure des combattantes. (3)

o o o

Lorsque la sorcière n'est pas connue, on recourt alors, pour la contraindre et la faire apparaître, à des **moyens magiques**.

Tout le monde sait qu'il suffit à la sorcière de le vouloir fermement, pour que soit enlevé le sort qu'elle a jeté. On ajoute qu'elle sait défaire ses charmes en répétant en sens inverse les gestes qu'elle a faits pour les produire. Certains maléfices étant causés par des attouchements, le peuple s'est convaincu et il répète qu'une sorcière ne peut retirer pareils sorts que si elle se trouve en présence de l'être maléficié.

(1) Résumé de : LAMBILLION, *Autoù d'Aistréye*. Namur, Delvaux (1906), p. 81-84.

(2) Jules LEMOINE, *la Sorcellerie dans l'Entre-Sambre-et-Meuse*, p. 25-26.

(3) *Journal Franklin*, n° du 28 février 1892.

Il y a divers moyens d'obliger la sorcière inconnue à se présenter sur les lieux qu'elle a infestés. Ils sont basés sur la théorie de la sympathie.

Si un malade languit dans son lit, qu'il ne « sait pas mourir », on pense qu'il est sous le pouvoir d'un sorcier. On croit le délivrer plus vite en mettant dans le four quelques bottes de paille. Aussitôt que celles-ci sont réduites en cendres, le patient doit rendre le dernier soupir. Ce sont là des pratiques journalières. (1)

A Gembloux, pour être délivré d'un sort, on croit qu'il faut se procurer de l'urine de la personne soupçonnée de sorcellerie, verser cette urine dans un vase de terre neuf, et mettre le vase au feu. Sitôt que le liquide s'échauffe, la sorcière ressent des douleurs atroces et vient retirer le sortilège. A Loncée, on croit qu'il faut uriner dans une bouteille, y mettre des feuilles de chêne, fleeler et cacher la bouteille sous le lit : la sorcière viendra sûrement implorer son pardon. — (Louis LOISEAU, dans *Wallonia*, 1, 107.)

Quand la production d'une vache diminue, qu'elle donne moins de lait, on cherche si elle ne manifeste pas de l'inquiétude, surtout le matin. Si cela arrive, on croit qu'elle a été traitée pendant la nuit par un sorcier ou une sorcière. Alors, on bat le lait dans une terrine avec de petites baguettes : le moyen est souverain. — (Aubel.)

Pour forcer une sorcière à défaire ses charmes, on prend un cœur de vache, et on y pique, sur le coup de minuit, une épingle, puis une autre, et ainsi de suite, tant qu'on peut. La sorcière reçoit les piqûres d'épingles, elle finit par venir demander pardon et défaire le sort. — (Liège).

Po v' dismacraler, voci on bon micéyin. On pô d'vant doze heûres del nute, vos mêtez 'ne noûve marmite sol feû, vos l'implihez d'êce. Vêz mêze nute, quand l'êce boût, vos tapez d'vins des mossés crêhous sol fosse d'in' homme di cint ans, et on coûr di vatche. Vos plantez 'ne arcêye divins l'coûr del vatche, qui d'vint l'coûr del macrale qui v's estchante, vos l' sitichît, vos l' fez sofri djusqu'à tant qui v' sêihe dismacralé, et qu' l'emacralêdje seûye ritoumê sol excêrps d'on tchin qui v's a ve quêrou d'avance po çoula, et qu'est la tot près d' vos. (2)

Pour vous désensorceler, voici un bon moyen. Un peu avant minuit, vous mettez une marmite neuve sur le feu, vous l'emplissez d'eau. Vers minuit quand l'eau bout, vous jetez dedans des mousses cueillies sur la fosse d'un homme de cent ans, et un cœur de vache. Vous plantez une aiguille dans le cœur de la vache qui devient le cœur de la sorcière qui vous enchante, vous le piquez, et vous le faites souffrir jusqu'à ce que vous soyez désensorcelé, et que le sort soit retombé sur le corps d'un chien que vous avez cherché d'avance dans ce but, et qui est là tout près de vous.

La blessure faite à l'objet ensorcelant ou à l'être ensorcelé est ressentie par l'auteur du maléfice. On reconnaît celui-ci à la nature et à l'endroit de la blessure. Si on l'attaque par le feu, ses souffrances sont atroces et il ne manque pas de venir implorer la cessation de ce martyre : on le contraint alors à défaire ce qu'il a fait.

(1) Jules LEMOINE, *Ouvr. cité*, p. 13-14.

(2) Ferrières, communication de M. Jules LFROY.

Pour obliger la sorcière mystérieuse à se présenter, faire bouillir les intestins de l'animal mort de maléfice (Waremmes). Introduire vivant un animal de même espèce dans une chaudière mise à gros feu et ensuite hermétiquement fermée (Houtain-St-Siméon). Si votre chèvre est maléficiée, faites cuire un peu de son lait, dans lequel vous aurez jeté 3 poils tirés de l'épine dorsale de l'animal : le lait brûle, et ensuite les poils, et la sorcière vient (Bastogne).

Quand on a un objet appartenant à une personne dont on croit les intentions malveillantes, on le jette dans le feu, et aussitôt si cette femme est sorcière, elle apparaît devant vous pour arracher l'objet aux flammes, car elle endure elle-même le supplice du feu. (Entre-Sambre-et-Meuse, Jules LEMOINE).

Voici quelques légendes et faits particuliers.

Le fait suivant date de 1902. « En l'espace de deux ou trois ans, un habitant de Fontaine-Valmont avait perdu une demi-douzaine de chèvres, et il était convaincu que cette mortalité anormale était le fait d'un malveillant. Aux alentours, on accusa nettement une femme que l'on désigne sous le nom de « sorcière » et qui aurait jeté un sort sur les pauvres chèvres. Dernièrement on enterra la dernière victime de la sorcière. Des voisins allèrent trouver le propriétaire de la bête et lui indiquèrent le moyen de connaître l'auteur des maléfices. Il suffirait de déterrer le cadavre de la chèvre et de le brûler. D'après une croyance ancrée dans l'esprit de beaucoup de paysans, la personne qui se présenterait la première sur les lieux de l'autodafé serait l'auteur de tout le mal. Le paysan fit comme on lui dit. Le cadavre de la chèvre fut déterré et placé sur des branchages auxquels on mit le feu. La première personne qui se présenta fut la sorcière ! L'expérience parut concluante et pour toutes les âmes simples de l'endroit, c'est bien la sorcière qui a exorcisé (sic : maléficié) les pauvres chèvres et les a fait périr. Il n'est venu naturellement à l'esprit de personne de consulter à cet égard un vétérinaire, mais on a eu soin de malmenier la pauvre femme qui n'en pouvait mais. » (1)

Dans une maison de Hamoir, un jour, on essayait d'avoir le beurre, et pas moyen de l'avoir. L'homme de la maison dit : Nous sommes émacrés « ensorcelés. » L'homme se fâche, il plonge un couteau de table dans le pot de pierre où l'on tournait le beurre, et il coupe une sorcière. Le lendemain, elle « portait son bras ».

Un fermier de Godarville voyait depuis quelque temps ses chevaux et son bétail succomber à un mal inconnu, imputable bien certainement à quelque maléfice de sorcier. Notre homme voulant savoir à qui il devait faire porter la responsabilité de cette situation, ouvrit le ventre d'un poulain sur point de succomber ; il détacha le cœur et les poumons de sa victime, et les fit bouillir dans une marmite. Le lendemain, une personne du village portait de nombreuses traces de brûlures à la poitrine ; l'auteur du maléfice était ainsi connu. (2)

(1) *La Gazette*, de Bruxelles, n° du 15 octobre 1902. Communication de M. Émile HUBLARD.

(2) A. HAROU, *Le Folklore de Godarville*, p. 41.

o o o

Les sorciers sont de grands **défaiseurs de sorts**. Là est même la spécialité de certains devins et guérisseurs, qui cherchent aussi à découvrir les auteurs de sortilèges.

C'est le cas du Maréchal de Verlée, du Maréchal de Fosses, de *l'homme d'è Rés* (Rhées, hameau de Herstal), de « l'homme d'è Bonnelles », etc.

Le Maréchal de Verlée « vous dit vraiment tout ». Il vous fait voir dans un miroir la personne qui vous a ensorcelé !

Le Maréchal de Fosses-sur-Salm, décédé en 1853, est encore célèbre dans toute l'Ardenne. On lui prête d'innombrables actes merveilleux (1). Certains témoignages font croire qu'il était un guérisseur expert (2). Gilles, le Berger d'Arbrefontaine, lui a succédé (3).

Parmi les défaiseurs de sorts, on citait encore *Djob* d'Aisimont, *Mati Grèresse* de Spineux, deux hameaux près de Wanne; *li Vis Noyé* de Polleur, *Jean l'Saint* de Mont-Dison, *li Macré-r'crèyou d'è Tchatroù* à Liège, *li P'tit Manthé* de Milmort.

La race de ces hommes extraordinaires n'est pas éteinte. L'Entre-Sambre-et-Meuse en compte une douzaine, le pays de Verviers trois ou quatre; aux environs de Liège, on en connaît au moins cinq, — sans compter les spirites...

Dans les cas les plus graves (et quand on le paye fort bien), le sorcier pratique l'exorcisme avec l'apparat que requiert un acte de cette importance (4).

Dans les cas ordinaires, il se fait fort de chasser le sort sans sortir de chez lui : il vous annonce avec assurance le résultat favorable, qui sera dû à ses pratiques magiques et secrètes. Si l'opérateur est assez puissant, il peut retourner le sort contre celui qui l'a produit, ou le diriger vers un animal, qui en meurt. Sinon, la sorcière obligée de le reprendre en usera au gré de sa méchanceté et suivant son désir, et elle le dirigera où elle voudra, de préférence contre celui-là même qui a voulu dompter sa volonté. Généralement, le sorcier vous donne le moyen de savoir quel est l'auteur du maléfice : par exemple, il vous dit que vous reconnaîtrez cet auteur en la première personne que vous croiserez en retournant au logis; ou

(1) Cf. MARTIN LEJEUNE, *Lu Marichou d'Fosses*, dans Bulletin de la Société Liégeoise de Littérature wallonne, t. 42 (1901), p. 33-61.

(2) C'est ce que tend à prouver, entre autres, une communication qu'un vénérable ecclésiastique de la région a bien voulu nous faire, d'après des souvenirs de famille.

(3) Sur ce sorcier, WALLONIA publiera bientôt un article de M. Joseph HENS.

(4) Voir plus loin.

ce sera la première femme qui se présentera chez vous le lendemain, qui vous demandera quelque chose, etc.

A Lize Seraing, deux jeunes mariés avaient une fille qui était toujours malade, et qui devenait de plus en plus faible. Les parents avaient consulté plusieurs médecins, sans succès. Un jour une vieille femme vint rendre visite à ces pauvres gens : voyant ce petit être dans son berceau, presque méconnaissable, elle en prit pitié et dit à la mère : « Je crois bien qu'il est inutile d'avoir recours aux docteurs, votre fille est assurément » tenue d'une mauvaise gens ». Il faut aller trouver « un tel », qui a donné maintes fois, dans des cas analogues, des preuves de sa capacité. » Le jour même, la mère se rendit chez le guérisseur avec son enfant. Celui-ci l'examina et dit à la mère : « Ce soir, *inte doze et eune* (entre minuit et 1 heure), un bouleversement se produira dans votre maison, vous n'y ferez pas attention. » Le lendemain matin, la mère descendant de la chambre, vit avec surprise que toutes les chaises étaient renversées, et que « tout le ménage » était péleméle. Quelques jours après, la convalescence de l'enfant se dessina, et il guérit rapidement.

o o o

La pratique la plus salubre est l'**exorcisme religieux**. Il s'appelle en wallon : à Liège, *acondjurêdje*; à Charleroi, *déssorcetêdje*. Exorciser se dit à Namur, *dissorciter*; à Boussu, *déssorcheter*; à Liège, *dismacrater* et parfois *rêvircer*.

L'exorcisme est basé sur cette idée que les maléfices sont une œuvre des suppôts du Diable, et que les cas de possession proprement dits sont dus à la présence effective des démons. Cette théorie, qui est celle de l'Église catholique, est tout-à-fait populaire.

Dans chaque canton, il y a un prêtre particulièrement réputé pour le succès des exorcismes⁽¹⁾. Dans les villes, c'est tantôt tel prêtre qui satisfait le plus favorablement au désir des fidèles, ou ce sont des religieux d'un ordre déterminé. A Liège, les Pères de l'église S^{te} Catherine sont tout-à-fait renommés. En Hesbaye, on recourt d'ordinaire aux prêtres de S^t-Gilles, à Tongres. « A Mons et dans le Borinage, comme dans la région d'Enghien, les Capucins ont la réputation de défaire les sorts et de guérir les maladies qui sont dues à des sortilèges : il ne se passe guère de semaine où ces religieux ne reçoivent de visites à ce sujet ». ⁽²⁾

Certains curés exorciseurs passent pour de véritables devins, de véritables sorciers. Il en est ainsi notamment du vieux curé de M..., (environs de Bastogne). On raconte qu'il fait retrouver les objets perdus et rapporter l'argent volé, qu'il sait détourner sans qu'ils s'en doutent les hommes du cabaret, qu'il « tire les conscrits dehors », etc.,

(1) Nous répétons une fois de plus que nous rapportons ici les dires du peuple, sans prendre la peine de rechercher s'ils sont fondés.

(2) Communication de M. Ernest MATTHEU.

tout cela par des procédés mystérieux qu'on dit magiques. Dans le cas d'argent volé, il faut avoir soin d'aller le trouver tout de suite, avant que le voleur ait pu changer les pièces; sinon le curé serait sans pouvoir pour les faire revenir. Si vous lui dites le nombre des pièces volées et leur métal, or ou argent, il pourra, s'il le veut, contraindre le voleur inconnu à rapporter publiquement l'objet de son larcin. Il peut aussi faire voir dans un miroir celle qui rend un mari infidèle, ou celui qui a détourné une jeune fille du droit chemin, etc., etc. ⁽¹⁾.

La lecture des premiers versets de l'Évangile de Saint-Jean avec imposition de l'étole passe pour être un puissant exorcisme. Cette croyance est appuyée sur l'emploi que font les prêtres de ce texte dans les circonstances qu'on juge caractéristiques. Ils le lisent aux femmes qui « retournent à messe » après un accouchement, qui vont *si fé raméssi* « pour se purifier ». C'est, dit-on, cet Évangile qui sert à « faire tourner le vent » dans les incendies, à chasser les mauvais esprits des demeures et des étables, à guérir des maladies mentales, à écarter les mauvais rêves, à guérir les enfants peureux et pleurnicheurs, etc.

Certaines localités sont plus fréquentées que d'autres pour l'application des Évangiles. Dans l'est du Hainaut, on va surtout à Baulers et à Saint-Ghislain : tous les dimanches une dizaine de fidèles sollicitent la lecture de l'Évangile sur leurs enfants. L'Évangile lu à Saint-Hubert est souverain pour chasser les mauvais esprits, que le prêtre fait apparaître dans un miroir. Aux environs de Liège on va surtout à l'oratoire de Saint-Gilles près de cette ville; et de toute la Hesbaye les fidèles se rendent à Saint-Gilles à Tongres pour se faire imposer l'étole et lire l'Évangile de Saint-Jean.

Une autre pratique fort connue est celle qui consiste à « rebénir » les maisons hantées ou ensorcelées. Pour cela le prêtre se rend sur les lieux, s'enferme avec le maître du logis qui se met à genoux en prières; le prêtre revêt le surplis et l'étole, lit des prières dans un

(1) Ce n'est pas seulement le pouvoir des prêtres qu'on interprète avec liberté, mais leur caractère même. Beaucoup de personnes, même dans la bourgeoisie, croient que c'est un signe néfaste que de rencontrer un prêtre au sortir du logis, le matin; pour conjurer le sort, elles s'empressent de toucher du fer. — Un auteur rapporte le fait suivant : « Baillamont est peut-être le village qui a fourni le plus de » sorcières de la région de Gedinne. On raconte qu'un jour, comme elles passaient » dans l'air

*Pa d'tus hayes et buchons
Et les portes ed Tirlemont!*

» un prêtre reconnu sa vieille mère parmi elles, et que depuis, il la renia. — Mais, » dis-je à la vieille conteuse, alors les curés croient donc aux sorciers? — Comment, » me répondit-elle; mais les curés, c'est tous sorciers. » — (Georges DELAW, dans *Revue d'Ardenne et d'Argonne*, t. XII (1905), numéro de Juillet-Août, p. 173.)

gros livre, asperge à différentes reprises et largement les coins de la pièce et les objets qui s'y trouvent. On rebénit ainsi les maisons, les étables, les lits où les dormeurs sont agités de rêves terrifiants, les barates où le beurre ne vient plus, etc. Ce sont là des pratiques que nos paysans prétendent bien connaître, et qu'ils décrivent avec force détails.

Le peuple sait ou croit savoir que le prêtre, pour réussir un exorcisme, doit être en parfait état de grâce. Il cite des cas où l'opération n'a pas réussi, le démon ayant refusé l'exorciste en lui reprochant des fautes que celui-ci avait commises. « Dans une narration qui nous a été faite, dit un auteur, plusieurs prêtres, appelés à exorciser un possédé, ont dû s'éloigner par impuissance. Alors on découvre que leur conduite n'avait pas toujours été régulière. Ce fut un jeune vicaire qui vint à bout du malin esprit : encore celui-ci fit-il le reproche au jeune prêtre d'avoir dans son enfance ramassé une pomme dans un verger qu'il traversait. Ce n'était là cependant qu'un péché véniel, qui n'entachait nullement la conscience de l'officiant. » (1)

Voici, à propos d'exorcismes, quelques légendes et faits particuliers :

Un conteur dit : Mon grand-père avait toutes ses vaches qui crevaient. On fit venir le curé pour bénir les étables, et, après les prières, on trouva sous une pierre une grosse torchette de cheveux. C'est de là que venaient toutes les adversités. Les mauvais tours s'arrêtèrent. (2)

Dans une maison où les enfants étaient souvent malades, on fit venir le curé pour rebénir l'habitation qu'avaient dû envahir les mauvais esprits. Le prêtre dit que la cause de tout le mal se trouvait sous le seuil de la maison. Quand on le souleva, on mit à découvert un gros crapaud. (3)

Il y a encore aujourd'hui [1905], près de Bièvre, dans un quartier de masures échelonnées le long de la grand'route et appelé « les Misères », une pauvre femme qui passe pour être sorcière. On l'accuse d'avoir empêché sa petite fille de grandir. Le curé d'un village voisin serait venu rendre visite à la prétendue sorcière, pour conjurer le sort jeté sur l'enfant. On ne sait ce qui se passa dans cette entrevue, mais on raconte que le curé sortit de la maison en « suant des gouttes grosses comme des pois », et qu'il n'y revint plus. (4)

Un jeune homme de Gouy courtisait une demoiselle de Godarville, malade depuis longtemps; chaque soir, en quittant sa fiancée, il était reconduit jusqu'au seuil de son logis par un cheval : ce singulier animal, dressé sur son arrière-train, marchait sur les talons de son compagnon, qu'il semblait couvrir de ses jambes de devant.

Fatigué d'une société aussi peu récréative, notre amoureux s'en fut à

(1) Jules LEMOINE, *La Sorcellerie dans l'Entre-Sambre-et-Meuse*, p. 33-34.

(2) HOCK, *Croyances et remèdes*, 3^e éd., p. 192.

(3) LEMOINE, *ouvr. cité*, p. 29.

(4) Georges DELAW, *loc. cit.*, p. 171-172.

Saint Hubert confier son cas à des gens experts en faits de sorcellerie. Là, on lui remit un anneau qu'il devait faire porter par sa maîtresse, ou cacher dans la maison de celle-ci, s'il craignait qu'elle ne le perdît. Si par hasard l'anneau venait à disparaître, le jeune homme devait se rendre immédiatement chez le curé et le prier de dire « une messe avec 100 chandelles », sinon la jeune fille mourrait bientôt.

L'anneau fut soigneusement caché par le jeune homme sous le pied du lit de la jeune malade, à l'insu de tout le monde. Dès ce moment, les apparitions cessèrent, et la jeune fille sembla recouvrer insensiblement la santé.

Un jour, la mère, ayant découvert la bague, s'en empara. Aussitôt les apparitions nocturnes recommencèrent et l'état de la malade empira. Ce que voyant, le jeune amoureux courut au lit et constata, à son grand désespoir, la disparition de la bague. Il ne lui restait plus qu'à se rendre chez le curé pour le prier de chanter « une messe avec 100 chandelles ». Le curé, surpris d'une demande aussi extraordinaire, refusa, alléguant que des messes de l'espèce ne se disent pas.

A quelque temps de là, le jeune homme, en regagnant nuitamment sa demeure, aperçut, non loin du pont de Nardon, un cercueil entouré d'un nombre considérable de bougies allumées. Le lendemain, il apprit la mort de sa maîtresse. (1)

Un maréchal avait deux fils. De l'aîné, il voulut faire un prêtre et dans ce but il le plaça au séminaire. Mais le jeune homme ne se sentit pas le goût pour la prêtrise et, au bout de quelque temps, délaissa les livres pour l'enclume et le marteau. Quand il connut bien son état, il se maria et eut famille. Son jeune frère le remplaça au séminaire et il devint avec le temps un lévite du Seigneur.

Le vieux père étant mort, son fils aîné lui succéda dans la forge. Mais voilà que, presque coup sur coup, le forgeron perdit deux de ses enfants, sans qu'on sût à quoi attribuer ces décès. Pour comble d'infortune, son troisième garçon venait de s'aliter, atteint de la même maladie mystérieuse qui avait enlevé les deux autres. Cette fois, plus de doute : il devait y avoir là un sortilège.

Pénétré de cette idée, l'artisan interrogea le petit malade et apprit de lui que peu de jours auparavant, il avait reçu d'une femme une couque qu'il avait mangée. C'est de là que provient le maléfice, se dit le père.

Il fit mander en toute hâte son frère, le prêtre. Il lui exposa la situation et, aux moqueries du prêtre, le forgeron riposta que lui aussi avait lu dans les grimoires des prêtres et que son frère devait immédiatement combattre le mauvais esprit qui torturait son enfant.

« — Vous savez, dit-il, comment vous avez baptisé mon fils et si, oui ou non, il est la victime du démon. » — S'emportant alors en présence de la résistance que son frère opposait, le forgeron lui déclara qu'il ne le laisserait pas sortir avant qu'il n'eût éloigné le sort qui pesait sur son enfant.

Le prêtre fit remarquer à l'obstiné qu'il ne pouvait rien faire en ce moment, n'ayant pas avec lui ses livres sacrés; il promit de revenir le lendemain, ce qu'il fit en effet.

Le prêtre entra dans la chambre du malade, plaça ses livres sur la table entre deux chandelles allumées, et pria pendant très longtemps, tandis que la sueur décollait de son front. Au bout d'une heure, il déclara que le sort était conjuré.

L'enfant a eu le bonheur de voir sa santé se rétablir. (2)

(1) HAROU, *Le Folklore de Godarville*, p. 48.

(2) LEMOINE, *loc. cit.*, p. 29-30.

A Malonne, autrefois, vivait une vieille avec sa petite fille, nommée *Mayane*. La vieille, étant sorcière, avait ensorcelé l'enfant, qui émerveillait et effrayait ses petites compagnes par maints tours de magie. Le vieux curé du village, nommé Marchand, se décida à exorciser l'enfant. Un jour, vers quatre heures de relevée, il fit venir Mayane à l'église, où il l'attendait en compagnie de Baque, le magister. Il mit son surplis et l'étole, fit allumer deux cierges et apporter l'eau bénite et le goupillon au fond du temple, sous les cloches. Un vieillard et la vieille femme étaient là pour maintenir la petite possédée pendant la cérémonie. Quand le curé eut commencé ses prières, elle s'est mise à se torturer et à se débattre. Parfois elle échappait aux mains des deux vieillards, elle faisait un bond et puis elle retombait sur le pavé. Dans ces moments-là, les cierges s'éteignaient et se rallumaient, les bancs de l'église s'entrechoquaient, les cloches sonnaient toutes seules dans le clocher; « tout ce qui était en haut tombait en bas et tout ce qui était en bas allait en haut ! » Le curé, cependant, continuait ses prières sans émotion apparente. Quand il dit au diable de s'en aller (il y avait deux heures que la cérémonie durait), la pauvre fillette sauta en l'air un si grand coup, qu'en retombant sur les pierres, on crut qu'elle allait se tuer. Les cloches sonnaient à toute volée, les assistants sentaient les pierres du carreau frémir sous leurs pieds; les cierges s'éteignaient et se rallumaient à tout instant. L'enfant était tombée par terre et ne bougeait plus. Le curé lui mit la main sur la tête, et elle se releva. Elle se mit à vomir une grande quantité d'épingles et de clous, tout plein un panier que le prêtre avait fait préparer à dessein. Après cela, le curé la fit asseoir sur un petit banc et il la bénit en disant ses dernières prières. Elle était bien changée à présent : elle n'avait plus ses méchants yeux de tout-à-l'heure... Le curé lui a fait boire un verre de vin et lui a dit de venir chaque jour à la leçon de catéchisme, afin de se préparer à la première communion (1). Peu après, le curé Marchand exorcisa de même la vieille grand'mère qui avait ensorcelé cette enfant. La cérémonie eut lieu cette fois dans le logis même de la possédée, et le curé se fit accompagner de deux jeunes gens. Les faits terribles qu'on vient de lire se produisirent encore à peu près de la même manière. Finalement, la vieille rendit des clous et des épingles, puis « quatre petits cochonnets gros comme des souris ». L'exorcisme terminé, la vieille accepta l'eau bénite et se signa elle-même. Quelques jours plus tard, le curé revint et comme la fille de cette femme avait gardé les petits cochonnets en les nourrissant avec du lait, le curé se les fit apporter, les regarda un instant, puis il les prit et les jeta au feu : « Maintenant, dit-il à la vieille, vous êtes guérie : remerciez Dieu, et, dimanche prochain, venez à l'église faire votre communion » (2).

o o o

L'exorcisme laïc dérive incontestablement de l'exorcisme religieux, dont il n'est le plus souvent que la parodie. Il se trouve beaucoup plus connu parce qu'il est plus fréquent, et l'on ne peut douter que les simagrées des sorciers exorciseurs ont influencé dans une large mesure les récits prétendant décrire l'exorcisme religieux.

Suivant les légendes et récits populaires, les caractères généraux de l'opération offrent dans l'un et l'autre cas des ressemblances les plus frappantes.

(1) Résumé de LAMBILLION, *Ouvr. cité*, p. 25-30.

(2) *Ibid.*, p. 39-43.

D'abord, les aptitudes, chez les sorciers et chez les prêtres, diffèrent profondément, et tous ne sont pas également capables d'exorciser. Par contre il s'en trouve, dans l'une et l'autre catégorie, qui ont acquis une réputation particulière.

On constate que le sorcier ou le prêtre requis pour l'exorcisme manifeste une grande hésitation. Convaincu ou non, l'opérateur tient à s'assurer que le cas est bien établi et bien réel. En conséquence, il questionne beaucoup et réfléchit profondément. Au reste, l'exorciseur considère la tâche comme difficile et périlleuse : le Malin n'aime pas à lâcher sa victime, et il se venge cruellement de ceux qui l'affrontent sans un parfait succès.

C'est par des oraisons et des prières que l'Église exorcise les êtres possédés et les lieux hantés. Le sorcier imite à sa façon ces pratiques rituelles : lui aussi prononce des paroles bizarres, il lit dans un livre des textes incompréhensibles chargés de désinences latines, — et il a soin de choisir un gros et vieux livre et d'accentuer l'étrangeté de la scène par des gestes violents et des éclats de voix.

L'exorciste religieux opère dans le mystère, et même en plein jour, il commence par allumer des cierges. Le sorcier dresse sur la table des chandelles allumées et souvent même il emploie le cierge bénit qui, au village, existe dans chaque maison : il fait, comme le prêtre, fermer les portes, et il recommande aux rares assistants, quoi qu'ils voient, le silence et l'impassibilité les plus absolus.

Toujours dans les récits populaires sorciers et prêtres, aux prises avec le Diable, se démènent, s'agitent, et suent abondamment. Par ce détail le peuple se justifie à lui-même que la tâche est drue, la besogne fatigante, le résultat chèrement acquis.

L'exorcisme laïc est la spécialité des sorciers : *grimanciers*, *d'vîneû*, *macré*, — ou *sprîtes* !

Le « chasseur de sorcières » *tchêsseû d'macrales* comme on l'appelle à Liège, est d'ordinaire un homme âgé, de forte taille, de santé robuste, donnant une impression de force calme et d'énergie pleine d'assurance. Il vit seul, ou en compagnie d'une vieille, sa femme ou sa sœur. Elle et lui n'ont pas de rapports avec les gens du village. Leur maison est isolée, toujours close : rien ne transpire à l'environ de ce qui s'y passe...

Le sorcier dispose le plus souvent de tout un attirail d'objets lugubres : tête de mort, tibia ou fémur emporté du cimetière. Souvent, il a un chat noir ou une poule de même couleur, un corbeau familier, une pie qui répond à son appel proféré dans une langue inconnue...

Un grimoire, un gros livre agrafé de fer, est en permanence sur

la table, et le devin affecte d'y puiser la solution des difficultés qu'on lui soumet.

On voit souvent le sorcier arriver porteur de l'un ou l'autre animal sur lequel le sort sera reporté. On le voit aussi obliger l'esprit malin à se réfugier dans un mannequin de paille, livré ensuite aux flammes.

En cas d'insuccès, le sorcier dit que son intervention a été sollicitée trop tard, que le mal a fait déjà trop de progrès, ou qu'un sort nouveau a été jeté.

Inutile d'ajouter que le sorcier se fait toujours payer, ordinairement d'avance. Toutefois, on cite aujourd'hui des empiriques qui se contentent de signaler à l'attention de leurs clients un tronc où chacun met ce qu'il veut.

Nos lecteurs ont déjà rencontré dans ces pages des récits d'exorcismes laïcs. En voici quelques autres.

A Gilly, vivait une jeune femme nommée Joséphine Decoene. Elle était presque entièrement paralysée des jambes par suite, disait-elle, d'un mauvais sort qui lui avait été jeté. Elle fit venir le devin. L'homme arriva un jour, à minuit. Il fit allumer deux quinquets et il les plaça sur la table, dans la chambre de la malade, au rez-de-chaussée de la demeure. Entre les deux lampes, il ouvrit un énorme livre comme ceux avec lesquels le prêtre « dit la messe ». Il se mit alors à lire dans son bouquin en gesticulant violemment et en disant de temps en temps : « Sorcière, venez, arrivez. » Le mari, près de la porte, une hache en main, attendait. « Levez-vous », ordonna le sorcier tout en nage, à la patiente. Celle-ci, effrayée, sait qu'à ce moment elle se leva sans aucun secours et marcha, ce qu'elle n'avait plus fait depuis longtemps. Mais peu après, ses forces l'abandonnèrent et on fut obligé de la remettre au lit. Sur ces entrefaites, le sorcier était parti afin de fabriquer une sorcière de loques et de la brûler. (1)

Deux frères étaient voisins. L'un était resté célibataire, l'autre avait pris femme et s'était vu, au bout de quelques années, à la tête de sept garçons. Malheureusement la mort vint frapper à sa porte et lui enlever successivement sa femme et six de ses enfants. Pour comble de malheur, le dernier était au lit, gravement atteint. Désespéré, le père s'en fut trouver un vieux « qui faisait avec le Méchant » car, sans doute, un sort terrible pesait sur sa famille. Le sorcier vint, le soir, rendre visite au malade. Il alla prendre un miroir et le mettant devant les yeux du patient : « Qui vois-tu ? lui demanda-t-il. — C'est mon oncle, lui fut-il répondu. — Eh bien, c'est lui qui te fait mourir doucement, et il en a déjà fait mourir bien d'autres ». L'homme défendit aux intéressés, furieux comme bien l'on pense, de souhaiter le moindre mal à leur parent. Après quoi il alla chercher la chaîne du puits. Il dit alors de relever le malade, et lui ordonna de se tenir près de la porte entrebaillée de la demeure. Il lui mit, en main l'extrémité de la chaîne. Le patient répéta ensuite après le devin : « C'est bon ainsi, mon oncle, retournez d'où vous venez. — Merci, mon A, répondit l'oncle qui, disait le devin, tenait, invisible à tous, l'autre extrémité de la chaîne. L'opérateur ajouta : « Il en a assez, il est temps de s'en aller. » Le malade

(1) Gazette de Charleroi, n° du 7 nov. 1890.

regagna sa couche, son père en fit autant après avoir payé le magicien. Le lendemain, l'oncle fut trouvé mort dans son lit, et le malade se portait mieux. Ce fait s'est passé à Gilly, et il est tellement accrédité dans les têtes crédules de certains quartiers, que nous sommes persuadés que, là où nous avons pensé devoir garder un silence discret, le populaire mettra des noms et prénoms, et circonstanciera plus explicitement les divers traits si étranges, à peine croyables, que nous venons de relater. (2)

Madame D..., de Milmort, nous a conté l'histoire suivante, où il s'agit de son petit neveu. Les faits datent d'environ vingt-cinq ans.

... L'enfant aveût doze ans, il esteût malade dispoy in' an. Les docteurs n'i polit rin fé.

On consia a m' mère d'aller vèyi l'homme d'é Res'. Ille i ala.

Divant tot, l'homme ala louki d'vins 'ne boète dizeu 'ne gârdirobe, et i dèrit : « C'est anoyeûs, chaque còp qui dji n'rinète nin cisse boète-la come i fât, i ènnè va todi... Mins çoula n'fait rin, dji n'a nin mèsâhe di lu ouy. »

I rivna tot près di m' mame et i li d'ha : « Djâsez ! »

Ille li raconta tot comme c'esteût. « Il est bin târd, nosse dame, po ciste èfant-la. Mins dji m' va se m' possible. »

Adon puis, i prinda l'èfant so s' hâ, i li drovia l'boque et i louha à d'vins.

« L'èfant a on paquet d'vièrs à stoumac. I li fât fé prinde des bagnes, et èl laver di haut è bas, so li dri, so li d'vant, mins mây di bas è haut. »

« Adon puis i li fât fé ine clibise; èt qu'i s'fasse aller li pus haut qu'i pœvet, po r'mouer çoula èt l'fé d'hyinde. »

« Sayiz dè savu s'i n'a nin quèque fèy reçu 'ne pitite saquè d' rond, èt qui l'aveût mètou ès s'boque. »

On l' dimanda a l'èfant. Mins l'pauve pitit ni s'polève rapèter. I quèra treûs djou à tong. Tot l' minme, a fwece di s'rapinser, çoula li rivna.

C'esteût ine vile feume, li vile Tonton, qui li aveût d'né on mây, la qu'i riv'neve di messe; èt l'èfant l'aveût mètou è s'boque.

(1) Jules LEMOINE, Ouvr. cité, p. 26-27.

... L'enfant avait douze ans, il était malade depuis un an. Les docteurs n'y pouvaient rien faire.

On conseilla à ma mère d'aller voir l'Homme de Rhées. Elle y alla.

Avant tout, l'homme alla voir dans une boîte au-dessus d'une garde-robe, et il dit : « C'est atristant, chaque fois que je ne nettoie pas cette boîte-là convenablement, il s'en va toujours... Mais cela ne fait rien, je n'ai pas besoin de lui aujourd'hui. »

Il revint tout près de ma mère et il lui dit : « Parlez ! »

Elle lui raconta tout comme c'était. « Il est bien tard, notre dame, pour cet enfant-là... Mais je vais faire mon possible. »

Alors il prit l'enfant sur son giron, il lui ouvrit la bouche et il regarda dedans.

« L'enfant a un paquet de vers à l'estomac. Il lui faut faire prendre des bains, et le laver de haut en bas, sur le derrière, sur le devant, mais jamais de bas en haut. »

« Alors il lui faut faire une escarpolette ; et qu'il se fasse aller le plus haut qu'il pourra, pour remuer cela et le faire descendre. »

« Tâchez de savoir s'il n'a pas peut-être reçu une petite chose ronde et qu'il l'aurait mise en bouche. »

On le demanda à l'enfant. Mais le pauvre petit ne pouvait se rappeler. Il chercha trois jours entiers. Tout de même, à force de se rappeler, cela lui revint.

C'était une vieille femme, la vieille Jeanne, qui lui avait donné une bille comme il revenait de la messe ; et l'enfant l'avait mise en bouche.

On véga bin qui c'estent on toir djoué. Cisse vile femme-la piécère m'arax no, parét.

L'enfant d'fina et d'fina. Si bin qu'is s'véga muri. Et d'ha: « Mame, di moars! » dit-sti ainsi, l'pauve pitit: d'él veüs co...

Un pè d'vant de muri, i rinda des veüs vès l'boque: i enne aveüt bin ne pinte.

L'homme d'es Res' n'i aveüt polou rin fe, pasqui on i aveüt stu trop tard...

On vit bien que c'était un tour joué. Cette vieille femme portait mauvais nom, voyez-vous.

L'enfant maigrit et maigrit. Si bien qu'il se vit mourir. Et il dit: « Maman, je meurs! », dit-il ainsi, le pauvre petit: je le vois encore...

Un peu avant de mourir, il rendit des vers par la bouche: il y en avait bien une pinte.

L'homme de khées n'y avait rien pu faire, parce qu'on y avait été trop tard...

Facéties d'esprits-forts

A côté des croyants qui, aveuglément, ajoutent foi à toutes les histoires de sorcellerie, il y a les esprits forts qui posent à l'incrédulité et se gaussent de la naïveté des autres.

On répète bien des contes édifiants où tels mécréants se trouvent punis exemplairement de leurs plaisanteries ou de leurs vantardises. Mais il circule en même temps d'autres récits également traditionnels, tout à fait facétieux, cette fois, qui ont pour but de ridiculiser les gens crédules, ou du moins leurs croyances.

Le fermier Mamouc⁽¹⁾ avait deux beaux chevaux, achetés à la foire de Binche, et il voyait ses bêtes dépérir de jour en jour. Croyant à un sort, il va trouver le Tonnelier. Mon homme examine les chevaux et, au bout d'un moment, il dit: « Vos bêtes ont contre elles deux sorciers et deux sorcières, et je vais vous dire leur nom: c'est Marie Trobatu, Louise Pôdavène, Émile Trodgoria et Mamouc leu bouria! »⁽²⁾

Une femme mariée, qui allait souvent consulter la sorcière pour savoir l'avenir, en avait tellement appris contre son mari, qu'elle était devenue comme enragée! L'homme, excédé, va trouver la sorcière et lui demande si elle sait bien l'avenir: « Oui ça, mon fi, répond-elle. — Eh bien, dit notre homme, tu n'avais pas prévu celle-ci! » Et ce disant, il lui envoie une gifle qui la colle à la muraille...⁽³⁾

Il y avait aux environs de Charleroi un « défaiseur de sorts » qu'on appelait... Jules, si vous voulez. Du reste, ça ne fait rien: il est mort depuis plus de dix ans! Un jour, un censier va le chercher pour défaire le sort qu'il avait sur ses bêtes à cornes. Jules s'en vient; il se fait mener à l'étable, il marmote deux ou trois orémus, il fait des signes de croix, il jette de l'eau

(1) Nom de fantaisie.

(2) « Trop de coups, Peu d'avoine, Trop de collier et Mamouc leur bourreau ». — Journal *Él Losse*, de Nivelles, n° du 10 octobre 1897.

(3) *La Marmite*, n° du 6 janvier 1898.

bénite, et pour finir, il recommande de faire bouillir une poule noire avec deux grands clous dans une marmite. « Celui qui entrera quand la poule bouillira, dit-il, ce sera le sorcier. » Oui mais, avant de faire ça, le censier a voulu faire une neuvaine. Enfin on met la poule au feu. Deux forts variets se cachent derrière la porte pour empoigner celui qui entrera le premier. Quelqu'un vient: on tombe dessus à coups de trique, on l'assomme aux trois quarts. Et quand on le relève, on voit que c'était... Jules, qui croyait l'affaire finie depuis longtemps et qui venait voir quelles nouvelles!⁽⁴⁾

Un cordonnier, qui était guérisseur expert, reçut un jour la visite d'un homme chauve qui lui demanda s'il ne pourrait pas lui rendre les cheveux. Certainement! répondit le magicien. Il lui colla les deux mains sur le crâne. Seulement les mains glissèrent, et le client se trouva avoir des cheveux jusqu'aux yeux!⁽⁵⁾

On avait dit à *Batisse du Clerc* que, dans les exorcismes, si le Diable quittait le possédé, c'était pour entrer tout de suite dans le corps d'un autre. Bon! Voilà que Batisse doit assister le curé dans une affaire de ce genre. C'était dans le fond de l'église, près du bénitier. Au moment où le prêtre conjure le Diable de partir, notre Batisse éperdu s'écrie: « Attendez un peu, monsieur le curé ». Il tire vite de sa poche son chapelet qu'il met dans sa bouche, maintes médailles qu'il « bourre » dans ses oreilles et ses narines. Alors il saute et s'assied dans le bénitier en disant: « Bon! maintenant vous pouvez aller, tous les trous sont bouchés! »⁽⁶⁾

Une vieille sotte s'en vient tout éplorée auprès de son pasteur. « Monsieur le curé, il faut bien vite venir chez nous; mon frère est ensorcelé, et si vous ne vous en mêlez pas, il en mourra sûrement » Le curé, ennuyé: « Il faut aller trouver le vicaire, c'est lui qui a le livre pour les sorcières, il aura bien vite arrangé cela. » Elle court d'une traite chez le vicaire: « Monsieur le vicaire, mon frère est ensorcelé, et mopsieur le curé m'a envoyée vers vous pour que vous veniez vite l'exorciser. — Écoutez, ma fille, dit le vicaire, ce n'est pas la peine d'aller chez vous: ce qui est à faire, vous le ferez bien vous-même. — Comment? — C'est bien simple, écoutez. En arrivant, vous prendrez une grande bouteille d'eau bénite, vous en ferez boire la moitié à votre frère, et, avec le reste, vous lui passerez un bon lavement. Ça fait que le Diable sera pris entre deux feux: il faut qu'il crève, c'est facile à comprendre! »⁽⁷⁾

(FIN.)

OSCAR COLSON.

(1) *Tonnia d'Charleroi*, de Charleroi, n° du 25 mai 1901.

(2) *L'Airdié*, de Liège, n° du 10 novembre 1892.

(3) *Coq d'avous*, de Charleroi, n° du 14 avril 1906.

(4) Très populaire à Liège sous différentes formes. Variantes dans le *Farceur*, de Wasmes, n° du 23 août 1896; le *Tonnia*, de Charleroi, n° des 4 octobre 1899, et 23 septembre 1905; la *Marmite*, de Namur, n° du 7 septembre 1902.





LITTÉRATURE DE CHEZ NOUS

Le Crieur-Public

En mon pays d'Ardenne.

C'est, par un soleil radieux de gaité et d'espoir, que le village s'éveille ce matin. Le jour de la ducasse tant attendu est enfin là, et les bourses avides de se délier, les cœurs anxieux de plaisir vont pouvoir satisfaire leurs goûts de dépense et de joies immodérées.

Bientôt partout les cheminées fument, une familière odeur de café s'échappe des portes entr'ouvertes, le sourire aux lèvres les bonjours s'échangent accompagnés invariablement de : « Quel beau temps pour la fesse. »

Quel délire ce mot ne provoque-t-il pas ? Qu'il resplendit haut et fort dans les cœurs campagnards ; depuis combien de mois n'est-il pas le courage des journées chaudes, éreintantes, passées dans les moissons, le rêve des nuits lourdes où la fatigue cuve, comme un vieux vin ?

Dans la clarté bleuissante du ciel les cloches laissent envoler leurs sons, pour la première messe, comme des oiseaux d'appel. Des troupes de paroissiens, d'un pas régulier, se dirigent vers le temple. Leurs pieds ferrés résonnent sur les routes, et le rythme cadencé de leur marche est semblable aux battements d'allégresse de leur cœur.

Sur la grande prairie qui précède l'église, le carousel, les balançoires et les boutiques à bonbons, dressent leurs baraquements. Les forains, mi-éveillés, enlèvent nonchalamment les toiles protectrices et déjà les chevaux de bois montrent leurs couleurs criardes, luisantes et salies, tandis que les orchestrons s'essaient et attirent les groupes.

La voix de l'orgue se mêle aux instruments, toute la ducace religieuse et riieuse prélude, le programme de la journée se dessine.

Tout le monde sera d'ailleurs bientôt renseigné à ce propos : voici qu'apparaît à l'extrémité opposée, sa grosse cloche sous le bras, Isidore le crieur-public.

Déjà les gamins l'entourent, l'appelant : « Isidore ! Isidore ! Voilà Isidore ! Vive Isidore ! »

C'est l'être le plus curieux et le plus monstrueux, que ce nain difforme au visage glabre, aux cheveux roux et rares. Son corps, d'une maigreur désespérante, balotte dans ses vêtements, tandis que ses jambes, pareilles à des manches à balai, naviguent dans un pantalon trop large. En plus, la droite, pliant fortement au genou, explore tantôt à l'extérieur, tantôt à l'intérieur. Avec cela, des bras interminables dont les mains battent presque les tibias.

Une grosse tête couronne toute sa personne ; comme il est atrachthéle, elle pend maintenant à droite, puis à gauche cadencant sa marche par ses inclinaisons. La peau mate et jaune, la chair se creusant aux joues, lui donnent l'apparence d'un physique au lit d'agonie...

Quelle scène burlesque que de le voir, tous les jours, vers 7 heures du matin, réciter ses litanies de vente et d'achat ; sous le bras sa sonnette qu'il agite après chaque partie récitée d'un seul coup d'haleine, en toussant, toussant d'un tou sec et cassant qui le plie en deux ; puis recommençant à proclamer l'annonce suivante avec les mêmes intonations et les mêmes gestes.

Mais Isidore s'est arrêté, la messe est finie, on lui fait cercle, on écoute sa voix grêlette :

« A 1 heure à mon Benani-Jarlot, grand concours de quilles. Deux bias pourcias comme enjeu. »

Bravo, bravo ! s'exclame-t-on, et les appétits s'excitent dans la croyance personnelle du gain. C'est leur passion, leur agrément à eux, les quilles.

Aussi avec quelle hâte attendent-ils, pour se mettre à table, le retour des femmes et des vieux que retient la grand'messe !

Dans chaque ferme maintenant, sur la grande table de chêne recurvée et frottée jusqu'à l'usure, d'immenses plats dressent leur monticule.

Ce sont les pommes de terre blanches, farineuses et appétissantes que mouchètent des morceaux de lards. A côté, des plats de bœuf et de porc exhibent leurs énormes quartiers de chair fumante et ruiselante de sauce, que de robustes estomacs entament et avalent rapidement, en les mélangeant de choux et de carottes. Tout est silencieux, on n'entend que les mâchoires qui déchiquent et écrasent les aliments, et les brocs de bière qui se vident.